

---

2017 – 2021

---

# Projet d'établissement

Collège Pierre et Marie Curie – Boulogny

---



1, chemin d'Haucourt  
55240 - BOULIGNY  
Tél : 03 29 87 93 02  
Fax : 03 29 87 90 25  
courriel : [ce.0550006@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0550006@ac-nancy-metz.fr)  
<http://site.ent-place.fr/public/0550006H>  
@clgBoulogny



## Introduction

---

Le projet d'établissement du collège Pierre et Marie Curie est l'expression de la politique éducative mise en œuvre au sein de l'établissement pour les 4 prochaines années, dans le respect des programmes et des orientations nationales et académiques.

Le temps était venu de réfléchir ensemble à ce que nous attendions du collège de demain en s'appuyant sur les expériences partagées.

Les réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent.

Tous, individus ou groupes, élèves ou personnels, sommes à la fois des éléments de cet ensemble, et des acteurs dont les comportements peuvent faire évoluer son fonctionnement.

L'objectif général de ce projet s'exprime dans la recherche constante et permanente d'une meilleure efficacité des actions d'enseignement et d'éducation à l'égard des élèves, dont les profils sont de plus en plus divers.

Il s'appuie sur un diagnostic partagé des forces, faiblesses et potentialités de l'établissement. Les membres de la communauté éducative s'investissent dans de nombreux projets qui participent à l'image positive de l'établissement ; il s'agit de les mettre en cohérence, de fixer les priorités et d'accompagner les personnels pour que l'action collective soit clairement identifiée et valorisée.

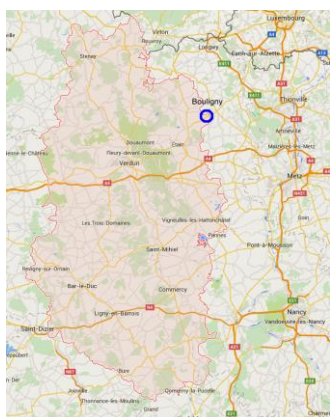
Un certain nombre d'actions sont déjà mises en place, d'autres sont en cours de réflexion. Toutes ne seront pas mises en œuvre chaque année.

Un contrat d'objectif tripartite découle de ce projet d'établissement, il fixe trois objectifs prioritaires qui orienteront les efforts de toutes les équipes de l'établissement :

- Promouvoir l'accès des élèves à la culture dans et hors de la classe
- Construire un climat scolaire positif
- Préparer tous les élèves à réussir aux lycées : du cycle 3 à l'entrée en seconde

Ces objectifs sont fixés pour toute la durée du projet d'établissement présent.

Enfin, le collège se doit de constituer une société qui corresponde aux principes que l'Ecole, avec les familles, vise à transmettre à ceux qu'elle forme. Il s'attachera de veiller à la promotion de l'égalité des chances et la réduction des effets de tous les déterminismes. Il sera le vecteur de promotion sociale et du désenclavement des générations de jeunes qui lui sont confié.



L'objectif est donc bien de donner du sens à l'action collective, afin que chacun puisse s'épanouir, être soutenu, trouver les moyens de sa réussite et donc «donner le meilleur».

## Axe 1 - Réussite et Ambition

### **Mesure 1 – Faciliter l'acquisition des compétences pour tous les élèves**

- Action 1 - Développer l'enseignement et l'évaluation par compétences dans tous les niveaux d'enseignement.
- Action 2 - Poursuivre le suivi individualisé des élèves en difficulté ou à besoins particuliers
- Action 3 - Mettre en œuvre des situations de valorisation des réussites des élèves
- Action 4 - Former à la recherche documentaire et éducation aux médias.

### **Mesure 2 – Assurer la meilleure réussite possible au DNB**

- Action 1 - Favoriser la mise en situation des élèves
- Action 2 - Elever le niveau d'ambition des élèves

### **Mesure 3 – Assurer une orientation valorisante pour tous les élèves**

- Action 1 - Favoriser la découverte du monde du travail et de l'entreprise
- Action 2 - Développer la liaison 3e – 2nde
- Action 3 - Promouvoir la voie professionnelle
- Action 4 - Accompagner le projet personnel de l'élève
- Action 5 - Développer la culture scientifique et technologique

### **Mesure 4 – Intensifier l'exposition des élèves aux langues vivantes**

- Action 1 - Favoriser l'oral par une exposition intensive à la langue
- Action 2 - Optimiser l'utilisation des équipements numériques et mise en ligne de ressources pédagogiques
- Action 3 - Ancrer l'oral par une imprégnation linguistique dans la dimension culturelle

### **Mesure 5 – Promouvoir une ouverture culturelle**

- Action 1 - Permettre à tous les élèves d'avoir accès aux arts et à la culture
- Action 2 - Promouvoir l'étude des langues anciennes

### **Mesure 6 – Inciter les élèves à l'effort sportif**

- Action 1 - Gestion de la pratique sportive
- Action 2 - Education au sport.
- Action 3 - Favoriser l'accès du plus grand nombre aux activités de l'association sportive
- Action 4 - Proposer une diversification des activités de l'association sportive

## Axe 2 - Autonomie et Citoyenneté

### **Mesure 1 – Favoriser le vivre ensemble et le respect**

- Action 1 - Réguler la violence scolaire
- Action 2 - Favoriser l'expérimentation de la démocratie
- Action 3 - Intégrer les élèves porteurs de handicaps
- Action 4 - Amener les élèves à se conduire en personnes responsables

### **Mesure 2 – Grandir et se construire en bonne santé**

- Action 1 - Promouvoir l'hygiène de vie et l'éducation à la santé
- Action 2 - Sensibiliser la communauté scolaire à la culture de la sécurité

### **Mesure 3 – Favoriser et promouvoir le rayonnement du CDI**

- Action 1 - Etre une force de propositions
- Action 2 - Rendre le CDI accessible et visible
- Action 3 - Mener une politique d'acquisition axée sur les élèves et leurs apprentissages.

### **Mesure 4 – Construire sa culture numérique**

- Action 1 - Inciter les élèves à utiliser le numérique comme source d'information culturelle et pédagogique
- Action 2 - Sensibiliser aux dangers d'Internet
- Action 3 - Faciliter les utilisations de certains logiciels et de certains outils

## Axe 3 - Identité et Culture d'établissement

### **Mesure 1 – Inscrire le collège dans son territoire et son environnement local**

- Action 1 - Faire vivre et pérenniser les différents partenariats instaurés dans l'établissement
- Action 2 – Mieux connaître son passé et son identité : valoriser son patrimoine

### **Mesure 2 – Conforter le passage à l'ère numérique**

- Action 1 - Favoriser l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail
- Action 2 : Consolider la place du numérique au service de la pédagogie
- Action 3 : Consolider la place du numérique au service de la communication ;

### **Mesure 3 – Accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques (innovations)**

- Action 1 : Mettre en avant des travaux du conseil école-collège.
- Action 2 : Conforter le travail de la liaison école-collège
- Action 3 : Renforcer la cohérence et la continuité des pratiques pédagogiques

# Axe 1 - Réussite et Ambition

Tous les élèves doivent pouvoir, au cours de leur scolarité au collège, maîtriser les connaissances et les compétences de base. Cet objectif doit être atteint dans la continuité des compétences acquises à l'école élémentaire. Chaque élève doit pouvoir développer ses talents, construire un projet ambitieux adapté à ses aspirations et à ses qualités et atteindre alors ses objectifs personnels et professionnels.

## Mesure 1 – Faciliter l'acquisition des compétences pour tous les élèves

### Action 1 - Développer l'enseignement et l'évaluation par compétences dans tous les niveaux d'enseignement.

En créant des barèmes clairs, énoncés au préalable dans une majorité de séquences d'évaluations (basés sur les items du S4C)

En précisant en langues, les compétences évaluées pour chaque activité langagière (selon les items du socle commun de connaissances et de compétences et dans le cadre européen commun de référence)

En permettant à l'élève de situer les progrès réalisés et fixer avec lui des objectifs à atteindre au cours de l'année et dans les cycles

### Action 2 - Poursuivre le suivi individualisé des élèves en difficulté ou à besoins particuliers

En s'appuyant sur l'accompagnement personnalisé mis en œuvre à l'intérieur des enseignements des classes de C3 et C4 (en intégrant les données pédagogiques et éducatives collectées lors des conseils école-collège)

En développant des pratiques différenciées d'enseignement et d'évaluation pour tous les élèves

En apportant une aide méthodologique à tous les niveaux et plus particulièrement en classe de 6<sup>e</sup>

En favorisant les co-interventions ou co-animations à l'intérieur des disciplines

### Action 3 - Mettre en œuvre des situations de valorisation des réussites des élèves

En encourageant une pédagogie de projet dans le champ pédagogique ou éducatif (favorisant la différenciation et l'évaluation transversales des compétences).

En organisant des journées à thèmes spécifiques et des conférences ciblées et liées aux problématiques de réussite scolaire.

En multipliant les travaux en groupe.

En valorisant les réussites de tous les élèves

### Action 4 - Former à la recherche documentaire et éducation aux médias.

En proposant des activités liées aux EPI à l'intérieur de chaque discipline

En permettant l'acquisition et évaluation des compétences du PEAC (voir mesure 5 aussi)

## Mesure 2 – Assurer la meilleure réussite possible au DNB

### Action 1 - Favoriser la mise en situation des élèves

En organisant des devoirs communs en classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, et en les préparant pour qu'ils puissent servir à l'évaluation de compétences du socle clairement identifiables

En organisant deux brevets blancs pendant l'année de 3<sup>e</sup> et en les préparant pour qu'ils puissent servir à l'évaluation de compétences du socle clairement identifiables

### Action 2 - Elever le niveau d'ambition des élèves

En leur fixant individuellement des objectifs en termes de mentions.

En les préparant à l'épreuve orale du DNB en leur indiquant clairement les enjeux et les objectifs tout au long du cycle 4

## Mesure 3 – Assurer une orientation valorisante pour tous les élèves

Pour éviter une orientation par défaut ou par l'échec, il est nécessaire d'impliquer les élèves dans la construction de leur projet personnel d'orientation tout au long des cycles du collège en s'inscrivant dans le dispositif, « Cap sur l'avenir, oriente ton parcours en 3<sup>ème</sup> » et en participant aux actions du B.E.F. du Nord Meusien.

### Action 1 - Favoriser la découverte du monde du travail et de l'entreprise

En présentant une offre d'information à tous les élèves sous la forme du kiosque Onisep ouvert au CDI et par abonnements sur l'ENT.

En pérennisant le dispositif « Stages d'observation en milieu professionnel » en 3<sup>e</sup> et la soutenance du rapport de stage par les élèves devant un jury ouvert aux professionnels.

### Action 2 - Développer la liaison 3e – 2nde

En privilégiant les stages communs de formation professeurs des LGT – CLG, les rencontres lycéens-collégiens.  
En encourageant les séquences d'insertion, d'échange et de co-animation avec les professeurs des lycées généraux et technologiques.

### Action 3 - Promouvoir la voie professionnelle

En organisant des rencontres avec des professionnels.  
En participant aux actions menées par les lycées professionnels.  
En encourageant les séquences d'immersion en lycée professionnel.  
En privilégiant l'implication des familles dans les choix d'orientation.

### Action 4 - Accompagner le projet personnel de l'élève

En favorisant le travail conjoint du professeur principal et du COP.  
En intégrant le parcours Avenir avec le CIO de secteur dans les disciplines  
En favorisant l'accès à FOLIOS  
En assurant un large accès des élèves à l'information en favorisant les actions visant à acquérir une meilleure connaissance de soi, de ses aptitudes, de ses aspirations.

### Action 5 - Développer la culture scientifique et technologique

En développant l'information des élèves sur la diversité des métiers à profils scientifiques  
En favorisant les partenariats avec des établissements scientifiques  
En participant annuellement à TECHNOBOT ou à d'autres concours à visée scientifique

## Mesure 4 – Intensifier l'exposition des élèves aux langues vivantes

### Action 1 - Favoriser l'oral par une exposition intensive à la langue

En pratiquant l'oral de manière intensive à tous les niveaux dans chacune des deux langues  
En favorisant la pratique de l'oral dans le cadre de la classe pour amener les élèves à avoir confiance en eux en développant des stratégies d'écoute pour une meilleure appropriation de la langue étrangère.

### Action 2 - Optimiser l'utilisation des équipements numériques et mise en ligne de ressources pédagogiques

En utilisant des ressources numériques comme un moyen de diversifier l'enseignement et d'accroître l'exposition à une langue authentique.  
En développant chez l'élève des compétences de communication dans les différentes activités langagières à travers la réalisation de tâches où l'oral a une place prépondérante.  
En apprenant aux élèves à utiliser un dictionnaire en ligne  
En exploitant toutes sortes de documents authentiques (son, images, vidéo, films en VO) et actuels (notamment à travers internet: presse écrite, radiophonique et télévisée)  
En favorisant l'utilisation d'applications sur tablettes ou ordinateurs comme des dictaphones pour pratiquer l'oral  
En utilisant des outils multimédia : manuels numériques, tableaux interactifs, internet, DVD...

### Action 3 - Ancrer l'oral par une imprégnation linguistique dans la dimension culturelle

En encourageant les échanges et voyages pédagogiques dans le cadre des contraintes budgétaires  
En faisant une large part aux ressources numériques pour aller à la découverte d'un pays étranger (géographie, patrimoine culturel et historique, son patrimoine littéraire et artistique, vie quotidienne)

## Mesure 5 – Promouvoir une ouverture culturelle

### Action 1 : Permettre à tous les élèves d'avoir accès aux arts et à la culture

En réponse à l'isolement du collège et à son éloignement des métropoles, l'équipe éducative fait le choix d'une politique culturelle ambitieuse, seule capable de répondre au défi de l'égalité des chances. Cette politique se traduit par la construction d'un Parcours d'Education Artistique et Culturelle cohérent et progressif s'appuyant sur :

- la fréquentation de lieux culturels. Sur l'ensemble des quatre années du collège, le collège propose aux élèves des sorties diversifiées de proximité ou de plus longue distance : cinéma, théâtre, musée, site archéologique, lieu de mémoire. Au cours de leur passage au collège, tous auront la possibilité de découvrir une métropole culturelle européenne ;
- la rencontre avec des artistes ou des professionnels du monde culturel local qui doit être généralisée ;
- des pratiques artistiques ou scientifiques qui valorisent les compétences des élèves et mettent en avant leur sensibilité et leur goût.

Cette ouverture culturelle a également pour objectif de promouvoir l'altérité et la liberté d'expression et favorise ainsi la tolérance (Axe 2).

Pour aider l'élève à construire individuellement et collectivement ce PEAC, le collège doit poursuivre les actions menées sur les cycles 2 et 3, notamment dans le cadre de la liaison Ecole-Collège qui valorise les élèves du cycle 3 par la pratique de l'art scénique et théâtral ; par la mise en œuvre de projets inter-cycles dans les domaines littéraires, scientifiques et historiques. En élaborant, dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, de nombreux projets à forte valeur ajoutée culturelle, artistique ou scientifique, il prolonge cette dynamique et la renforce tout au long du cycle 4.

Le collège se doit de promouvoir l'enseignement de l'Histoire des Arts et d'en faire une grille de lecture majeure des programmes disciplinaires, mobilisant et fédérant l'ensemble des enseignants ; de mener une politique documentaire efficace, ouverte à trois volets : gestion / information et documentation / formation et ouverture culturelle.

Dans son désir d'ouverture, le collège sait pouvoir compter sur des partenaires culturels solides et stables. Ces partenariats avec les structures culturelles locales (Transversales notamment) sont une clé de réussite qu'il s'agit de faire perdurer et vivre.

Par leur participation à des concours et à des événements culturels (moments ciblés dans le calendrier annuel) comme le Concours National de la Résistance et de la Déportation, le concours Technobot, les cafés littéraires, la représentation de l'Atelier Théâtre, les élèves identifient le collège comme un lieu de culture et s'identifient eux-mêmes à la culture de l'établissement (Axe 3).

### Action 2 - Promouvoir l'étude des langues anciennes

En proposant un enseignement complémentaire du latin

En organisant une sortie annuelle ayant pour but de découvrir le patrimoine archéologique local

En imposant au cycle 4 un EPI "Langue et culture de l'antiquité"

## Mesure 6 – Inciter les élèves à l'effort sportif

### Action 1 - Gestion de la pratique sportive.

Par l'intermédiaire de fiches individuelles et avec l'aide d'observateurs.

Par l'utilisation des technologies numériques (vidéos, photos) dans l'élaboration d'un projet collectif et dans l'élaboration de la perception de soi (connaissance de son corps, de son placement dans l'espace).

### Action 2 - Education au sport.

Par la responsabilisation des élèves : prise de responsabilité dans l'arbitrage, dans la gestion de tournois UNSS : jeunes officiels

Par la gestion et l'optimisation de la performance

### Action 3 - Favoriser l'accès du plus grand nombre aux activités de l'association sportive (AS).

En facilitant la participation d'un maximum d'élèves à des journées de compétition au sein du district et en cherchant le plus haut niveau de performance (compétition inter-district, départementale, académique) dans diverse activités.

En ayant une licence à coût modéré

En mutualisant les moyens humains pour encadrer les élèves du district aussi bien pour les déplacements que pour la pratique.

### Action 4 - Proposer une diversification des activités de l'association sportive.

En privilégiant la participation des élèves à une journée jeunes officiels (JO).

En favorisant la participation des élèves à une journée ski dans les Vosges, à une demi-journée patinoire ou piscine à Amnéville, à une journée plein-air à la base de Serry.

En organisant des rencontres avec les districts voisins (Briey, Jarny).

En organisant une journée ouverte à tous (pour l'ensemble des quatre collèges du district), sur un même lieu avec des pratiques diversifiées. En faisant de la journée du sport scolaire un moment de promotion de toutes les pratiques (Invitation aux chefs d'établissement, présidents d'AS et aux municipalités).

## Axe 2 - Autonomie et Citoyenneté

Le collège doit favoriser l'apprentissage des savoirs-être citoyens. La communauté éducative se doit d'agir dans le domaine de l'éducation et ainsi de répondre à une des missions principales de l'école. Le collège doit offrir aux élèves et aux personnels un climat de sérénité propice au travail scolaire et à la réussite.

L'établissement doit devenir un lieu de promotion de la santé et de la citoyenneté. Il s'agit par conséquent, sans ignorer toutes les actions entreprises jusqu'alors, d'organiser une politique éducative qui aura un double objectif : le respect de soi et le respect des autres.

### Mesure 1 – Favoriser le vivre ensemble et le respect

#### Action 1 - Réguler la violence scolaire

- En expliquant le rôle de l'école et en donnant du sens à ses missions
- En favorisant l'appropriation du Règlement Intérieur par l'ensemble de la communauté éducative.
- En promouvant l'écoute et la médiation dans l'ensemble de la communauté éducative
- En mobilisant tous les personnels dans l'application du Règlement Intérieur
- En promouvant la mise en œuvre d'actions de lutte contre les préjugés racistes, sexistes...

#### Action 2 - Favoriser l'expérimentation de la démocratie

- En sensibilisant l'ensemble de la communauté à la désignation de ses représentants dans les instances
- En consolidant la fonction des délégués et donnant sa place à l'élève délégué dans la communauté éducative
- En développant la responsabilisation des élèves et leur implication dans les activités scolaires et périscolaires
- En positionnant le Conseil de Vie Collégienne, en articulation avec l'AG des délégués, au centre des instances de réflexion de l'EPL.

#### Action 3 - Intégrer les élèves porteurs de handicaps

L'intégration scolaire présente la première étape de l'insertion sociale, le collège doit permettre à tous de vivre ensemble.

Cette intégration est possible :

- En sensibilisant l'ensemble de la communauté éducative à la notion de différence
- En offrant les conditions matérielles adaptées
- En favorisant, par tous les moyens, l'intégration individuelle dans les classes ordinaires
- En permettant à ces élèves l'accès à toutes les activités possibles

#### Action 4 - Amener les élèves à se conduire en personnes responsables

- En leur faisant considérer l'école comme une priorité
- En les amenant à respecter les horaires
- En leur faisant adopter un langage en fonction de leur interlocuteur
- En leur faisant vouvoyer tous les adultes de l'établissement.
- En exigeant qu'ils laissent les locaux propres et rangés pour respecter et faciliter le travail des agents de service
- En exigeant qu'ils portent une tenue vestimentaire adaptée à un établissement scolaire qui reste un lieu de travail.
- L'exigence sera la même pour l'ensemble des enceintes de l'établissement

### Mesure 2 – Grandir et se construire en bonne santé

#### Action 1 - Promouvoir l'hygiène de vie et l'éducation à la santé

- En mettant en œuvre des actions d'information sur le thème de la sexualité, de la puberté, de la contraception, et des IST
- En développant des actions d'éducation à la nutrition et à la diététique
- En organisant une information sur les conduites addictives

#### Action 2 - Sensibiliser la communauté scolaire à la culture de la sécurité

- En actualisant annuellement le document unique
- En faisant vivre et en faisant appliquer le Plan Particulier de Mise en Sécurité
- En organisant des actions de prévention sécurité routière
- En proposant des initiations aux gestes de 1ère urgence
- En permettant aux élèves d'obtenir un diplôme reconnu (PSC1)

## Mesure 3 – Favoriser et promouvoir le rayonnement du CDI

### Action 1 - Etre une force de propositions

En programmant des actions visant à développer la connaissance des droits et devoirs du citoyen et à favoriser l'engagement des élèves dans le cadre des EPI.

En co-organisant avec les enseignants des disciplines des actions relevant d'une pédagogie de projet de manière à permettre aux élèves de valider, des compétences du socle commun.

### Action 2 - Rendre le CDI accessible et visible

En assurant des horaires d'ouverture larges.

En assurant la diffusion de l'information dans l'établissement et en publiant très régulièrement les actualités du CDI, le tout sur la page d'accueil de l'ENT.

### Action 3 - Mener une politique d'acquisition axée sur les élèves et leurs apprentissages.

En assurant un fonds dynamique (achats en fonction : des programmes, des projets pédagogiques en respectant l'équilibre entre les fictions et les documentaires, selon des demandes des enseignants et des élèves

En assurant une gestion efficiente du fond documentaire

## Mesure 4 – Construire sa culture numérique

Depuis 10 ans, le numérique et le développement de ses usages sont une priorité de l'établissement. Il a été au cœur d'investissements matériels et financiers importants, des projets pédagogiques, des priorités éducatives, des actions de formation des enseignants. Il a été valorisé dans les actions de communication envers les personnels et les parents.

### Action 1 - Inciter les élèves à utiliser le numérique comme source d'information culturelle et pédagogique

En utilisant des références numériques ou en proposant des sites au sein des séquences pédagogiques

En guidant les élèves sur certains sites ou ressources numériques à leur disposition dans l'ENT

En développant la dématérialisation des supports des cours

### Action 2 - Sensibiliser aux dangers d'Internet

En poursuivant les interventions « Bon usage d'Internet » et en faisant signer, en conscience, la charte d'utilisation de l'ENT.

En insistant sur les contenus de la charte informatique, les droits et devoirs des usagers du réseau du collège.

En incitant les élèves à distinguer les sources d'informations fiables de celles qui seraient non officielles et/ou erronées.

### Action 3 - Faciliter les utilisations de certains logiciels et de certains outils

En utilisant les classes mobiles des EIM au sein de la classe

En proposant des séquences qui impulsent l'usage d'outils numériques (tablettes, appareils photo, caméra, ...)

En facilitant les usages du numérique hors de la classe :

- en soirée pour la consultation du cahier de texte numérique et des supports de cours
- en horaire scolaire, au CDI ou en salle d'étude pour consulter les ressources mises à disposition





## Axe 3 - Identité et Culture d'établissement

Le collège ne dispose a priori d'aucun marqueur particulier qui puisse lui donner une identité originale. Il doit cependant se doter d'une image qui le caractérise et qui permette à tous les membres de la communauté éducative qui le composent de participer à la construction de cette image. Chacun doit pouvoir revendiquer une appartenance à un établissement porteur d'un projet et de valeurs qui l'identifient clairement dans son secteur de recrutement et bien au-delà. Cette stratégie de «personnalisation» reposera sur quelques bases fortes.

### Mesure 1 – Inscrire le collège dans son territoire et son environnement local

#### Action 1 - Faire vivre et pérenniser les différents partenariats instaurés dans l'établissement

Le collège se doit d'être un acteur identifié, prenant toute sa place au sein de la cité. Cet ancrage dans son environnement local se traduit par des partenariats divers et enrichissants, formalisés par une ou des conventions qui seront reconduites et actualisées si nécessaire.

- partenariats artistiques : Transversales (Verdun) / Collège au cinéma
- partenariats sportifs : UNSS (secteur Piennes-Briey)
- partenariats scientifiques : Technobot / ESSTIN
- partenariats économiques : stages des 3e en entreprises / invitations de professionnels lors des oraux de stage 3e
- partenariats associatifs : FSE / Association 1 2 3 Soleil
- partenariats civiques : CNRD Meuse / intervention sur les bonnes pratiques dans le bus / formation aux premiers secours (PSC1)
- partenariats institutionnels : CD 55 / mairie de Boulogny / DRAC

#### Action 2 – Mieux connaître son passé et son identité : valoriser son patrimoine

Pour mieux se construire, il faut mieux se connaître et s'identifier à son territoire. Le collège valorise ainsi le patrimoine local : la forêt, le monde minier, le champ de bataille. Les élèves y sont sensibilisés par une démarche pédagogique de projets (EPI notamment sur les sociétés à l'âge industriel), une véritable éducation au développement durable (SVT, géographie, EMC) sur les quatre années de collège, des visites et sorties (en forêt, à l'ossuaire de Douaumont et au Mémorial de Verdun), la création ou la collaboration à des expositions locales, la participation à des événements commémoratifs (Commémorations 14-18, Concours de la Résistance et de la Déportation).

### Mesure 2 – Conforter le passage à l'ère numérique

#### Action 1 - Favoriser l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail

En sensibilisant les élèves à l'intérêt et aux usages de l'ENT lors d'un cycle d'accompagnement personnalisé

En guidant les élèves vers les ressources numériques proposées par l'ENT

En multipliant les usages « administratifs » de gestion et d'organisation dans l'ENT (vie scolaire, réservation de salles) pour réduire encore l'utilisation de documents papier. Ces démarches doivent à terme dégager des gains de temps.

En renforçant l'interactivité de l'ENT en proposant des concours, des jeux à disposition des élèves (culturels, disciplinaires,...)

#### Action 2 : Consolider la place du numérique au service de la pédagogie

En proposant et en favorisant la formation des enseignants en fonction de leurs demandes et de leurs problématiques clairement identifiées

En éduquant les élèves à l'utilisation des livres numériques (réutilisation des contenus lors des apprentissages à la maison), à l'utilisation des cartes numériques à la maison (Histoire) et des documents d'application Web (vidéos visionnées en cours, utilisation de la banque de données du site.tv)

#### Action 3 : Consolider la place du numérique au service de la communication ;

En privilégiant l'ENT comme outil de communication au sein de l'établissement.

En accentuant les usages des groupes de travail sur l'ENT Place (disciplinaires et interdisciplinaires)

En favorisant l'utilisation de l'ENT et des groupes de travail pour la réalisation des exposés pour l'ensemble des 4 niveaux (Histoire et Géographie, par exemple).



### Mesure 3 – Accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques (innovations)

#### Action 1 : Mettre en avant des travaux du conseil école-collège.

En mettant en œuvre une action phare tous les ans en direction des élèves de 6<sup>e</sup> et des élèves du cycle 3 des écoles du secteur de recrutement du collège.

En mettant en œuvre des actions communes de partages, de recherches, de questionnements, de formations, de productions et de propositions pédagogiques entre les professeurs des écoles du secteur de recrutement du collège et les professeurs du collège.

#### Action 2 : Conforter le travail de la liaison école-collège

En poursuivant les échanges entre premier et second degrés autour de projets porteurs sur une année scolaire.

En mettant en œuvre des séances propices à une meilleure connaissance des élèves avant leur entrée en sixième qui demeure une étape essentielle de leur scolarité.

#### Action 3 : Renforcer la cohérence et la continuité des pratiques pédagogiques

En réfléchissant à l'idée de progressivité des apprentissages sur l'ensemble cycle 3 prenant appui sur les nouveaux programmes.

En mettant en œuvre des principes d'évaluation des savoirs et des compétences communs, en lien avec la notion de progressivité.

En poursuivant des séances de coanimation permettant d'harmoniser les pratiques d'enseignement.

## Conclusions

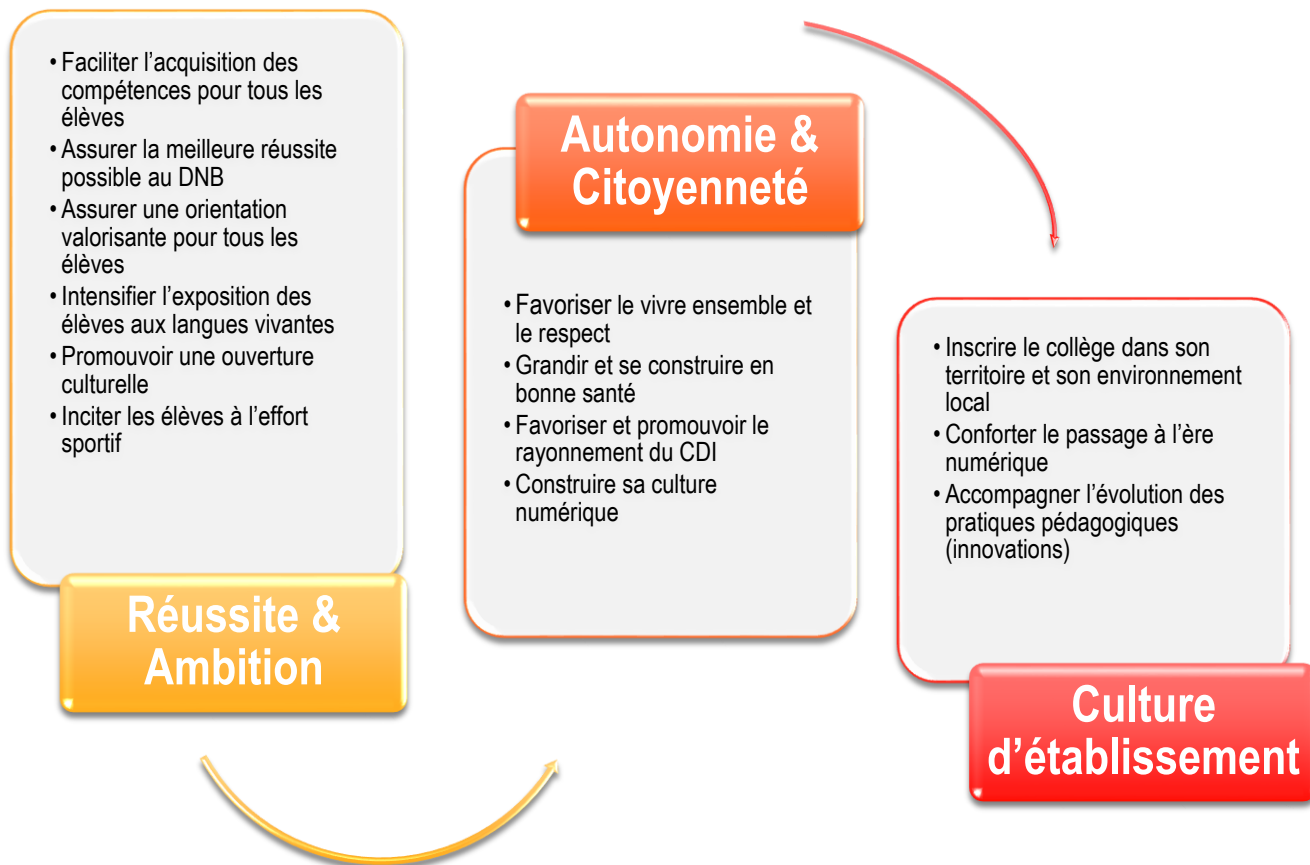
---

Ce document, fruit d'un travail collectif des équipes et de la concertation entre tous les membres de la communauté éducative, a reçu un avis favorable de la commission permanente du. Il a été adopté par le conseil d'administration du collège réuni

Le projet d'établissement n'est pas figé et pourra être amendé si le besoin s'en faisait sentir, si des évolutions du système éducatif rendaient cette démarche nécessaire.

Le document sera diffusé largement et publié sur l'ENT du collège.





La culture est l'ensemble de toutes les formes d'art, d'écriture et de pensée qui ont été millénairement inventées par l'homme d'être moins esclave.

**transversales**